Conformément à l'article L.1122-13, § Ier du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer M......pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu *le lundi 4 décembre 2006 à 19 h 30 à la Maison communale*, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

## ORDRE DU JOUR

- 1. Installation du Conseil communal
  - a) Prestation de serment des Conseillers.
  - b) Fixation provisoire de l'ordre de préséance des Conseillers.
- 2. Adoption d'un pacte de majorité et désignation des membres du Collège communal
- 3. Prestation de serment du Bourgmestre et des Echevins
- 4. Désignation des membres du Conseil de l'Action sociale
- 5. Procès-verbal de la séance du 16 novembre 2006
- 6. Finances communales : mise à disposition de deux douzièmes provisoires.

Par ordonnance:

Le Secrétaire communal,

CHARLIER

Le Bourgmestre,

CHECADI